

LandesSportBund Niedersachsen e.V.

Portrait en bref



LandesSportBund Niedersachsen e.V.

Portrait en bref

Fédération sportive de la Région de Basse Saxe, le LandesSportBund (LSB) Niedersachsen représente des intérêts politico-sportifs de ses membres au niveau régional auprès de l'Assemblée régionale, du Gouvernement régional ainsi que les organismes nationaux et communaux. Il satisfait à sa mission en s'appuyant sur ses statuts et sa charte. Le but du LSB est de promouvoir le sport en encadrant ses adhérents et en défendant leurs intérêts communs. La région accorde au LSB une aide annuelle d'un montant de 31,5 M€. La Présidence du LSB a notamment pour mission de définir les orientations politiques du LSB ainsi que les lignes directrices et les grands axes des activités du LSB. Le LSB est également prestataire de services pour ses adhérents et leur donne des impulsions.

Organes

Le LandesSportBund (LSB) Niedersachsen a pour organes le Landessporttag, la Présidence et le Directoire.

Landessporttag

Le Landessporttag est l'organe suprême du LSB. Il se réunit une fois par an au deuxième semestre. Citons parmi ses missions,

- Conseil et décisions à propos de décisions générales en matière de sport
- Décisions relatives aux comptes de l'exercice écoulé ainsi que le budget pour l'année à venir
- Election des membres de la présidence, à l'exception de l'élection du comité directeur, du président de la Sportjugend (jeunesse sportive) et des membres élus par les conférences permanentes
- Conseil et décisions concernant les modifications des statuts.

La Présidence

Le Présidence se compose du président, de quatre vice-présidents, du président de la Sportjugend Niedersachsen, des deux membres du comité directeur et des deux membres à élire par les Conférences permanentes des associations sportives et des associations professionnelles régionales.

Citons parmi ses missions:

- Définition des orientations politiques du LSB
- Représentation politique du LSB à l'extérieur
- Détermination des lignes directrices et des priorités dans le travail du LSB
- Adoption ou modification de lignes directrices
- Désignation ou révocation des membres du comité directeur et supervision des activités du comité directeur.

Font partie de la présidence : Prof. Dr. Wolf-Rüdiger Umbach (Président), Joachim Homann, Dr. Hedda Sander, Thorsten Schulte, Gabriele Wach (Vice-présidents); Thomas Dyzack (Vice-président, Président de la Sportjugend Niedersachsen); Membres Wolfgang Hein (Porte-parole de la conférence permanente des associations professionnelles régionales), Michael Koop (Porte-parole de la conférence permanente des associations sportives), Reinhard Rawe (Président du comité directeur) et Norbert Engelhardt (Vice-président du comité directeur)

Le Comité directeur

Dans l'esprit du § 26 du Code civil allemand, le comité directeur se compose de deux personnes, le président du comité directeur et le vice-président du comité directeur. Ils assurent la représentation judiciaire et extrajudiciaire du LSB. Les membres du Comité directeur assurent leur fonction comme activité principale. Ils sont désignés par la Présidence pendant une de six ans.

Le comité directeur est compétent dans le cadre des dispositions des décisions du Landessporttag, des statuts et des organisations et des décisions de la Présidence pour la direction de LSB.

LandesSportBund (LSB) Niedersachsen

- Représente les intérêts politico-sportifs au niveau régional vis-à-vis de l'Assemblée régionale, du gouvernement régional ainsi que les organismes nationaux et communaux.
- Remplit ses missions à partir de ses statuts et des dispositions de la législation de la Région de Basse-Saxe relative à la promotion du sport (Niedersächsisches Sportfördergesetz).
- Assure la promotion du sport pour tous en Basse-Saxe en donnant des impulsions par le biais de ses programmes.
- Crée les conditions générales à cet effet afin que les personnes de toutes origines sociales et de diverses conditions puissent faire du sport.
- Agit comme prestataire de service pour les associations sportives, les associations professionnelles régionales et les clubs.
- Agit dans les domaines de la formation, du développement de l'organisation, de la promotion du sport, de la jeunesse sportive – enfants et adolescents dans le sport et politique sportive ainsi que le centre olympique/sport de compétition, les finances et l'administration.

Le LSB est responsable

- de l'Académie du Sport (Akademie des Sports) avec les sites de Hanovre et de Clausthal-Zellerfeld et
- du Centre olympique de Basse Saxe avec l'internat sportif du LOTTO (LOTTO Sportinternat)

Le LSB s'engage pour une société qui bouge et qui fait du sport à laquelle un ensemble de clubs sportifs actif et vivant apporte une contribution majeure.

Prestations

Le LSB offre ses prestations aux associations adhérentes :

- Couverture des membres des associations par un contrat d'assurance sportive
- Ensemble de prestations du contrat GEMA y compris accord additionnel
- Assurance du personnel d'entraînement (jusqu'à € 2.400,00 par an) dans les clubs par le contrat d'assurance avec la Verwaltungs-Berufsgenossenschaft (VBG)
- Subventions accordées au personnel d'entraînement licencié exerçant leur emploi à titre subalterne
- Programme d'allocation "Förderung des Sportstättenbaus » (Promotion de la construction d'équipements sportifs)
- Programme de promotion "Kooperation Schule und Sportverein" (Coopération école et club sportif)
- Offres décentralisées pour la formation de base, la formation continue et le perfectionnement du personnel d'entraînement ainsi que les responsables des comités directeurs des associations
- Conseil aux clubs par les associations sportives et le LandesSportBund Niedersachsen

Dans ses activités, le LSB s'appuie sur sa charte "Mittendrin in unserer Gesellschaft" (Au cœur même de notre société » et de ses statuts :

"Nos convictions"

- Nous réalisons nos performances grâce à une direction collégiale
- Nous sommes gagnants grâce à la franchise
- Notre collaboration permet de dépasser les limites
- Nous assurons la promotion de nos collaboratrices et de nos collaborateurs
- Nous assumons nos responsabilités
- Nous rassemblons les gens

Nos promesses

- Nous nous engageons à promouvoir le développement du sport et des possibilités sportives.
- Ensemble, nous travaillons de manière constructive à la création d'une société digne d'être vécue.
- Nous assumons la responsabilité pour la mise en œuvre de ces valeurs et pour la préservation durable des bases existentielles de l'homme, de l'animal et de la nature.
- Nous rendons hommage au travail de tous ceux qui travaillent au sein de notre organisation en soumettant

notre travail à une analyse critique, en promouvant un apprentissage tout au long de l'existence et en nous engageant à une amélioration collective et continue de la qualité.

- Conscients de notre rôle d'exemple, nous engageons nos dirigeants à faire montre de franchise, de crédibilité, de fiabilité et de loyauté. Nous visons à une extension continue de nos compétences professionnelles, personnelles et sociales.
- Nous réalisons le but de préserver et de toujours mériter notre crédibilité grâce à une information et une communication larges vers l'intérieur et l'extérieur.

Le LSB prend en charge des missions sociales – dans les domaines de la prévention, de la formation, de l'inclusion et de l'intégration.“ (Extrait de la charte du LSB, 2002)

Le LSB considère que sa mission majeure est de contribuer de manière essentielle au bien-être des personnes de notre région grâce au sport. Ainsi, il crée grâce à ses organisations, ses associations professionnelles régionales et ses clubs les conditions générales pour des offres utiles et profitables afin que les personnes de toutes origines sociales et conditions puissent pratiquer le sport.“

Principes d'action

Son action s'inspire des principes de l'intérêt général, de l'intégration, de la dimension du genre, du succès et des performances, de la subsidiarité et du bénévolat.

Directives de la promotion du sport

Le LSB utilise l'aide financière qui lui est allouée pour promouvoir le sport (voir. Niedersächsisches Sportfördergesetz) pour les organisations sportives reconnues de Basse Saxe sur la base de directives de promotion du sport. Ces directives sont édictées par la Présidence du LSB.

Administration sportive

Le LandesSportBund Niedersachsen a établi son siège au Sportpark à Hanovre. Le LSB se divise dans toute la région en 48 associations sportives dans lesquelles 40 référents sportifs travaillent à plein temps. Ceux-ci ont créé 17 régions sportives pour offrir le même service à tous les clubs sportifs de la région. Avec ses associations sportives, le secrétariat du LSB propose l'administration sportive professionnelle pour tout le Land de Basse Saxe. Environ 9700 clubs adhérents, 59 associations professionnelles régionales et 20 membres extraordinaires sont placés sous l'égide du LandesSportBund de Basse Saxe.

Associations adhérentes

A l'heure actuelle, plus de 9.500 clubs sportifs sont organisés au sein du LandesSportBund Niedersachsen.

Associations sportives

48 associations sportives regroupent tous les clubs adhérents au LSB de ce domaine.

Régions sportives

Les associations sportives se sont regroupées en 17 régions sportives afin de promouvoir les domaines d'activités concernant toutes les associations sportives tels que la formation, la jeunesse sportive, le développement du sport et des associations (développement organisationnel) avec des référents sportifs professionnels.

Associations régionales professionnelles

Les 59 associations régionales professionnelles sont adhérentes au LSB. Une seule association régionale spécialisée peut être accueillie pour chaque discipline.

Ces associations encadrent les adhérents au LSB du point de vue de la discipline. Les clubs doivent être membres d'une association régionale professionnelle avant d'être admis au sein du LSB.

Membres extraordinaires

Les membres extraordinaires du LandesSportBund Niedersachsen peuvent être des organisations, des associations et des collectivités s'intéressant à la promotion du sport.

(Stand 3/2016)